

Projet pédagogique du Centre de Vacances communal l'Entre Deux

NOTRE PHILOSOPHIE

Notre Centre de Vacances organise des plaines et des stages. Ceux-ci doivent être un endroit accueillant, amusant où les enfants se sentent bien et prennent plaisir à venir.

Au travers des diverses activités proposées, l'enfant pourra se développer tant au niveau physique que psychique et s'épanouir à son rythme.

C'est aussi un lieu de rencontre où l'enfant apprend les règles de vie commune, à vivre en société avec d'autres, ...

Nous responsabilisons aussi les enfants, en leur donnant des responsabilités adaptées à leur âge (aider les plus jeunes, vider et trier les poubelles de table, laver le matériel...), nous leur apprenons à respecter les autres et leur environnement.

Nous prenons l'enfant dans son entièreté, quels que soient son milieu, ses capacités, ses différences, ses coutumes... chacun apporte un enrichissement pour le groupe.

Nous veillons également à conserver un esprit « vacances » permettant à tous les enfants de pouvoir ralentir leur rythme d'activité, de faire des choix d'animations, d'avoir la possibilité de vivre des moments libres sous le regard bienveillant des animateurs.

LES LIEUX

Afin d'assurer l'accessibilité de notre Centre de Vacances au plus grand nombre, nous utilisons les locaux des écoles communales présentes respectivement dans le village de Lincient et de Racour. Nous utilisons également le hall omnisports situé à Lincient.

Sont organisées à Lincient : les activités d'automne, d'hiver et de détente.

Sont organisés à Racour : les activités de Printemps et d'été afin de pouvoir bénéficier des espaces extérieurs à la bonne saison.

LE PUBLIC CIBLE

Nous accueillons des enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Les parents, travaillant ou non, peuvent laisser leur (s) enfant(s) en toute confiance.

Pour les enfants porteurs d'un handicap, nous essayons de mettre en place des aménagements et des adaptations les plus adéquates, pour le bien-être et la santé de ce dernier et ce en collaboration avec les parents.

PERIODE D'ACTIVITE DU CENTRE DE VACANCES

La commune de Lincet ouvre son centre de vacances à chaque congé scolaire.

La durée des activités varie d'une à plusieurs semaines consécutives en fonction de la durée du congé et de la disponibilité du personnel.

- 1 semaine au congé d'Automne
- 2 semaines au congé d'Hiver
- 1 semaine au congé de Détente
- 2 semaines au congé de Printemps
- 6 semaines au congés d'Eté (jamais la 34ème semaine de l'année)

LE PRIX

Nous veillons à ce que le prix des plaines et des stages reste raisonnable.

Un tarif préférentiel, sous la forme d'une réduction de 10 €, est appliqué pour

- Les Lincetois et les membres de leur famille au 1^{er} et deuxième degré
- Les enfants fréquentant nos écoles quel que soit leur lieu de résidence.
- Les enfants et petits-enfants des agents communaux en fonction

Nous appliquons également, à toutes les familles, une réduction de 2 € par jour dès le second enfant inscrit la même semaine d'activité à l'exception de quelques stages organisés avec des partenaires extérieurs.

En cas de difficulté financière vous avez la possibilité de faire appel au CPAS de Lincet, qui analysera votre demande. Sachez qu'un délai de 30 jours est nécessaire pour obtenir un avis (positif ou négatif).

Lorsque l'avis est positif, une attestation de présence de l'enfant vous sera remise à la fin de la plaine/du stage. Cette attestation est à remettre au CPAS qui pourra alors intervenir dans le coût du stage/ de la plaine organisé par le Centre de Vacances de l'Entre Deux. En l'absence de cette attestation remise au CPAS, les montants dus vous seront réclamés par le centre de vacances.

Le service d'accueil du matin et du soir est accessible à tous pour la somme de 0,50 € par demi-heure entamée. Une facture vous sera envoyée à la fin des plaines et stages.

L'ENCADREMENT DES ENFANTS

Afin de dispenser une animation de qualité, nous respectons les normes d'encadrement prévues par le Décret Centre de Vacances

A savoir : 1 moniteur pour 8 enfants de moins de 6 ans

1 moniteur pour 12 enfants de plus de 6 ans

1 moniteur sur trois au minimum doit être breveté

Ayant à cœur de professionnaliser notre offre, une équipe d'animatrices a été engagée de manière permanente. Cette équipe est représentée par les accueillantes extrascolaires en fonction dans les écoles, qui le temps des congés scolaires, propose des activités différentes de celles vécues tout au long de l'année.

Toutes nos accueillantes poursuivent une formation continue afin d'acquérir de nouvelles compétences tant au niveau de la gestion de groupe que de l'animation.

Ainsi plusieurs d'entre elles sont détentrices du brevet d'Animateur Centre de Vacances ou encore du brevet de Coordinatrice Centre de Vacances.

D'autre part, pour compléter l'équipe de base, des animateurs brevetés et des étudiants sont engagés par la commune afin de respecter les normes d'encadrement prescrites par l'ONE.

Tout au long des plaines et des stages, un coordinateur est présent pour gérer tout cas de figure et chapeauter les équipes d'animation.

Avant les plaines et stages, une réunion animateurs-étudiants est organisée avec le coordinateur afin d'établir un premier contact entre tous les interlocuteurs concernés. Les animateurs reçoivent un Welcome Pack contenant entre autre le ROI et le projet pédagogique. Nous expliquons le fonctionnement du centre de vacances et les thèmes proposés. Nous y décidons ensemble des activités, des groupes et de l'organisation générale des plaines.

LES INTERVENANTS ET PARTENAIRES

Nos plaines sont prises en charge par notre personnel communal.

Pour les stages, afin de diversifier l'offre sans augmenter la concurrence, nous organisons des partenariats avec des opérateurs externes. Ces personnes sont qualifiées dans leur domaine respectif.

Nous proposons deux formules : journées complètes hebdomadaires ou demi-journées hebdomadaires avec l'opérateur. Dans les deux cas de figures, nous imposons au partenaire un animateur du centre de vacances. De plus, le partenaire est sous l'autorité du coordinateur centre de vacances au même titre que les animateurs « classiques », ce qui nous permet de garantir l'esprit vacances. Pour les partenariats en demi-journée, les enfants restent avec l'animateur du centre de vacances qui les encadrerait avec le partenaire. En fonction de la taille du groupe, un second animateur est ajouté pour les animer l'autre moitié de la journée. La taille de ces groupes varie de 7 à 24 enfants en fonction de l'opérateur.

A) Sohag asbl

Le partenariat avec Sohag asbl, nous permet de proposer des activités adaptées aux plus petits et encadrées par des professionnels de l'enfance. Leurs animateurs ayant tous une formation d'instituteur maternel, de psychomotricien ou d'éducateur sportif. Pour les enfants plus grands, les animateurs de Sohag sont soit des instituteurs primaires soit des enseignants en éducation physique.

Quel que soit l'âge de l'enfant, il pourra s'épanouir par la pratique de sports peu connus ou traditionnels, développer sa psychomotricité, son esprit d'équipe etc le tout dans une ambiance de bonne camaraderie. Mais aussi, découvrir des techniques artistiques, réaliser des bricolages des jeux d'équipe etc. dans un esprit vacances.

B) Historion Circus (Ecole de cirque de Jodoigne)

Les stages de cirque proposés durant l'été sont l'occasion pour les enfants de développer leur psychomotricité fine, d'améliorer leur équilibre et de se découvrir de nouvelles aptitudes (équilibriste, jongleur etc).

NOS MOYENS

- Du matériel de psychomotricité est mis à notre disposition ainsi que du matériel prêté par l'ADEPS.
- Pour le matériel de bricolage, sortie, ... nous disposons d'un budget spécifique aux plaines et stages.
- Pour les déplacements extérieurs mais de proximité, le car communal est mis à notre disposition ;
- Pour des déplacements plus longs ou avec un grand nombre d'enfants, nous faisons appel à une société de cars.

INFOS PRATIQUES

Les parents sont prévenus des stages par la distribution de toutes-boîtes, toutes-mallettes, publication sur la page Facebook Jeunesse/ATL/Lincent, sur le site internet de la commune www.lincen.be et dans la revue communale « le Pelincour ». Les inscriptions se font via le site internet ou par téléphone au 019/63 02 45 pendant les heures d'ouvertures du bureau

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	9h00 – 12h00	13h30-18h30
Mardi	9h00 – 12h00	
Mercredi	9h00 – 12h00	13h30-15h30
Jeudi	9h00 – 12h00	
Vendredi	9h00 – 12h00	13h30-15h30

Les paiements se font sur le compte de l'administration communale.

Les tarifs par semaine peuvent varier en fonction des thèmes et vont de 40,00 € à 120,00 €

Le service d'accueil du matin et du soir est accessible à tous pour la somme de 0,25 € par quart d'heure entamé, au-delà de 17h30 une pénalité de 2,50 € par quart d'heure est appliquée. Une facture vous sera envoyée à la fin des plaines et stages.

Le service d'accueil ouvre à 7h30 jusque 9h et de 16h à 17h30.

La plaine et les stages se déroulent de 9h à 16h.

Les enfants arrivant avant 8h30 ont la possibilité de manger à l'accueil du matin leur petit déjeuner.

Deux pauses collations sont prévues à 10h30 et 15h, suivies de petites récréations.

Chacun apporte son pique-nique et des collations en suffisance.

Nous disposons de frigos pour stocker les boîtes à tartines.

Attention, il n'y a pas de possibilité de réchauffer des plats préparés.

Après le dîner, une récréation est également prévue ainsi qu'une sieste pour les enfants qui en ont besoin.

Les fiches médicales, mises à jour par les parents avant le début de la plaine ou du stage, sont accessibles à tout moment aux animateurs responsables de l'enfant.

Une boîte de secours est présente sur chaque lieu d'activité.

Si un enfant est victime d'un malaise ou d'un accident, nous appelons directement le médecin ou le 112 en fonction de la gravité. Les parents sont également avertis si leur enfant est malade ou blessé.

Sans autorisation écrite des parents, un enfant ne peut ni retourner seul, ni avec une personne non signalée.

LES ACTIVITES PROPOSEES

Nous proposons une multitude d'activités pour favoriser l'épanouissement physique, psychique et créatif de l'enfant tout en restant dans un esprit ludique. Celles-ci sont adaptées en fonction de l'âge et du développement de chacun.

- Des activités culinaires adaptées à l'âge.
- Stages encadrés par des moniteurs spécifiques.
- Stages d'accoutumance à l'eau (un abonnement Plopsa est nécessaire)
- Bricolage en privilégiant le matériel recyclable.
- Jeux d'équipe
- Histoires, chants, danses, comptines....
- Psychomotricité
- Sorties, balade, ...
- Moments de détente avec jeux de société, petites voitures, poupées, poneys, jeux de construction...
-

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, nous proposons deux types d'encadrement : des plaines et des stages.

Les plaines peuvent être thématique ou non. Elles sont proposées aux enfants de 2,5 à 12 ans. Elles se distinguent des stages par leur rythme « plus lent », par leur aspect « plus de temps pour soi », tout en étant encadrées par des animateurs. L'enfant peut choisir ce qu'il désire faire parmi plusieurs ateliers. La participation aux activités n'est pas obligatoire. Dans ce cas l'enfant s'occupera librement au même endroit que le groupe afin de rester sous la vigilance de l'animateur. Ce qui lui permet de développer son imagination et de travailler ses relations interpersonnelles.

Les stages sont toujours thématiques, les activités y sont plus construites.

Ils peuvent aussi bien être sportifs que culturels et sont proposés aux enfants de 2.5 ans à 12 ans.

L'avis des enfants est pris en compte et les activités peuvent être revues en cours de semaine pour répondre à la demande des ceux-ci. C'est une belle occasion pour eux de découvrir des techniques artistiques ou des sports, par exemple, sans viser la performance. Cependant, si un enfant ne souhaite pas participer à l'activité et/ou veut se mettre en retrait du groupe, nous le laissons faire à condition qu'il reste toujours en vue pour l'animateur. L'enfant pourra rejoindre le groupe et l'activité à

tout moment. L'animateur lui proposera également (si l'enfant le souhaite) une activité alternative qui lui permettra d'être avec ou à proximité du groupe.

Deux autres activités sont indispensables pour le développement social de l'enfant, il s'agit du temps libre et du repos. Ceux-ci permettent aux enfants de souffler, flâner, rêver, se reposer et gérer leurs propres envies.

JOURNEE TYPE

A la plaine :

7h30 à 8h45 : Accueil du matin sur le lieu de la plaine (une de nos écoles)

8h45 à 9h00 : Arrivée des enfants

9h00 à 9h15 : Explication des différents moments de la journée suivi d'un temps de parole pour les enfants

9h30 à 12h30 : Activités

12h30 à 13h30 : Repas et temps libre

13h30 à 15h30 : Activités et/ou sieste

15h30 à 16h : Collation - temps libre

16h00 : Arrivée des parents et début de l'accueil du soir

17h30 : Fin de l'accueil du soir

Au stage :

7h30 à 8h45 : Accueil du matin sur le lieu du stage (une de nos écoles)

8h45 à 9h00 : Accueil

9h15 à 12h00 : Départ à pied ou en bus vers les différents lieux d'animation suivi des activités prévues par chaque animateur

12h00 à 13h00 : Dîner et temps libre

13h00 à 15h30 : Départ à pied ou en bus vers les différents lieux d'animation suivi des activités prévues par chaque animateur

15h30 : Retour vers le site de départ

15h30-15h50 : Evaluation de la journée

15h 50 : Début de la pause goûter

16h00 : Arrivée des parents et début de l'accueil du soir

17h30 : Fin de l'accueil du soir

Ceci étant un canevas, les activités sont réalisées en fonction de l'envie, des besoins des enfants et de la météo.

- Les enfants se retrouvent par petits groupes avec un animateur. Les groupes sont définis en fonction de l'âge et des affinités des enfants.
- Pour les activités, nous occupons les réfectoires et les classes en fonction des besoins.
- Les repas et collations se prennent au réfectoire (sauf exception : sortie, promenade...). Ils sont aménagés aussi bien pour les petits (tables et chaises à leur niveau) que pour les grands. Si le nombre d'enfants devait être trop élevé par rapport à l'espace, nous aménagerions une classe à proximité pour permettre à chacun de manger à son aise.
- Nous disposons de toilettes adaptées à la taille des enfants. Des éviers avec savon et papier jetable sont accessibles pour le lavage des mains (A.R. du 3

fév. 2012). Les locaux et toilettes utilisés pendant la plaine et les stages sont nettoyés quotidiennement.

- Un coin à langer est aménagé pour les petits. Cependant, les parents doivent fournir les langes, les lingettes (humides et sèches) et vêtements de rechange.
- Les siestes se déroulent dans un local muni de petits lits prévus à cet effet. Il est proposé aux parents dont les enfants font la sieste, qu'ils amènent un oreiller et une couverture (doudou, tétine...) afin que le confort de l'enfant soit maximal.

EVALUATION DE NOS ACTIVITES

Régulièrement pendant les plaines et les stages, nous faisons une évaluation des animations et de l'ambiance du groupe avec les enfants.

En fonction des thèmes abordés, les enfants peuvent créer eux-mêmes leur panneau d'évaluation.

En fin de journée, les animateurs évaluent à leur tour le déroulement de la journée (les consignes étaient-elles suffisamment claires, le matériel était-il suffisant...).

CONTACT AVEC LES PARENTS

Nous mettons à la disposition des parents un règlement d'ordre intérieur leur permettant de comprendre le fonctionnement de la plaine et des stages.

Cependant, si nous trouvons normal que les parents nous consacrent du temps lorsque nous avons besoin d'eux pour nous aider face à une difficulté rencontrée avec leur(s) enfant(s), l'inverse est également vrai.

Le coordinateur et les animateurs dans une moindre mesure car ils doivent assurer l'encadrement des enfants avant tout, sont aussi là pour leur consacrer du temps lorsqu'ils viennent déposer ou reprendre leur(s) enfant(s). C'est l'occasion pour eux de faire part de leurs remarques par rapport à leur(s) enfant(s) ou par rapport à un problème rencontré.

Du point de vue de la coordinatrice et des animateurs, ce petit débriefing de la journée permet de donner aux parents une vue d'ensemble de la journée écoulée.

Un retour vers les parents est prévu lorsque leur requête nécessite une réunion d'équipe ou un complément d'information.

SANCTIONS

Si un enfant ne respecte pas ses congénères, animateurs ou étudiants il sera entendu par le coordinateur afin d'être recadré.

S'il y a récurrence l'enfant pourra être écarté d'une activité. En cas de faits graves, l'enfant pourrait être exclu de la plaine ou du stage. Les parents en seront avertis immédiatement.

Le présent projet pédagogique est affiché à l'entrée du stage et est consultable. Une copie est également disponible sur demande auprès du coordinateur.

Approuvé par le Conseil communal en séance du X septembre 2025.

Par le Conseil,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Laurence MEENS.

Yves KINNARD